



# L'électricité en Afrique de l'Ouest

## Progrès, défis et enjeux

Défis de l'électrification et de la gouvernance des compagnies d'électricité en Afrique: Le cas de la République de Guinée

**ELECTRICITÉ DE GUINÉE (EDG)**





# Electricité de Guinée (EDG) - 2022

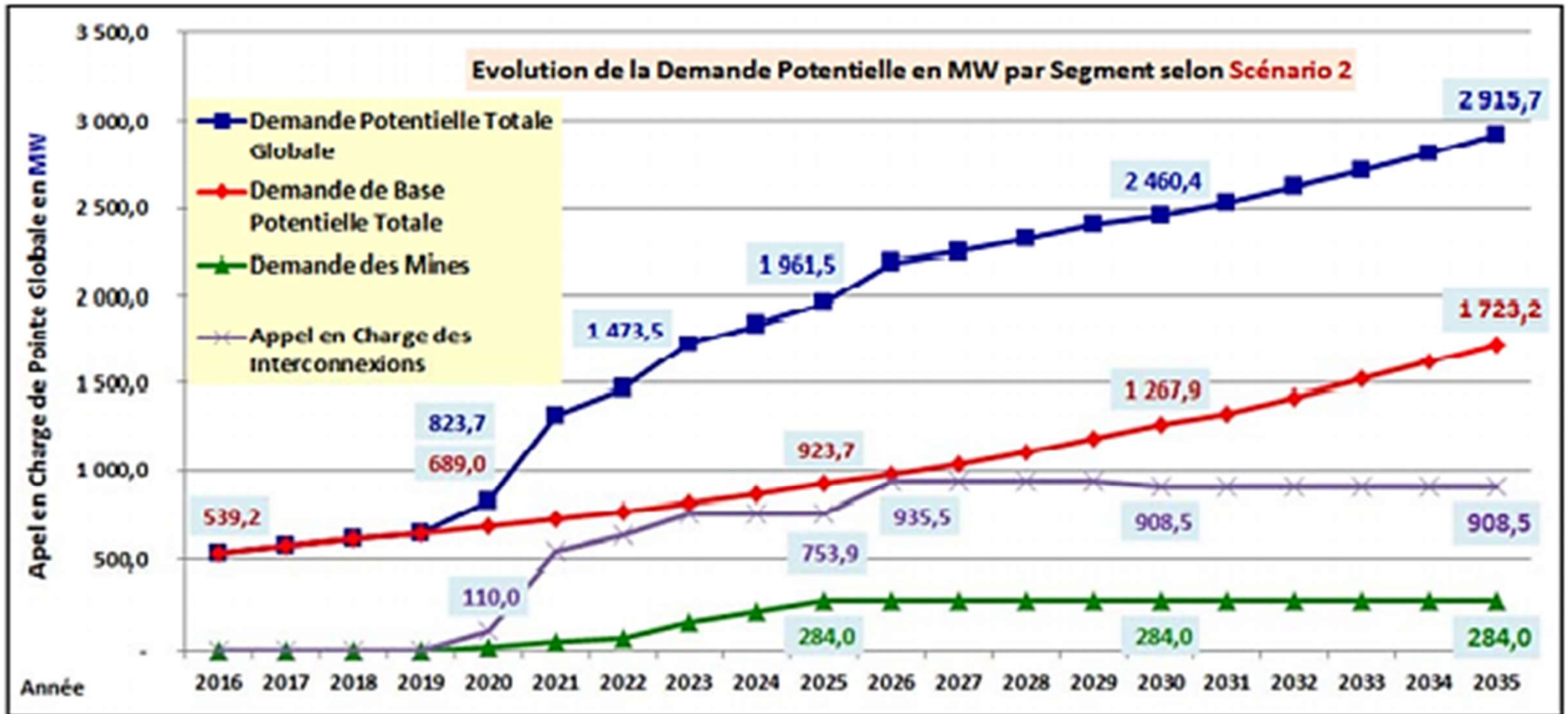
## Régulation, tarification, rentabilité

- 1,100 MW dont 70% hydro-électricité
- 700,000 abonnés répertoriés
- 80% PIE (IPP)
- 20 centres de l'intérieur 20MW





# Énergie durable : Tripler ou quadrupler de taille EDG



**\$20,000,000,000**





ASDEA (Ass. Sénégalaise pour le Développement de l'Énergie en Afrique)

Parenthèse – Contexte économique plus global

## « **Scandale géologique** »

Le quart des réserves de bauxite mondiales

## « **Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest** »

Fleuves Niger, Sénégal et Gambie

Potentiel hydro-électrique de quelques 6,000MW

## **Mission de EDG**

« Attirer les investissements par une gestion irréprochable »





## Biographie Roger CHRISTEN

- Ingénieur industriel Polytechnique - MBA McGill, Montréal.
- Carrière en consulting avec PWC dont 10 ans en gestion intérimaire d'entreprises en difficulté
- En Afrique depuis 25 ans, 50 missions en Afrique, 15 ans de résidence;
- **Depuis 2019 – Opérationnalisation de l'Autorité de Régulation de l'Électricité et de l'Eau potable en Guinée (AREE) – Programme UE Energie durable pour tous (SE4All**



**Secteurs d'expertise :** Électricité, eau, mines, tourisme, pôles de croissance, privatisation (télécom, eau, électricité, ports, chemins de fer, etc.), mobilité électrique, énergie solaire; PME, éco-environnement innovation et start-up;

**Compétences :** Gestion intérimaire et redressement d'entreprise, Réformes économiques (électricité, mines, entreprises publiques), Privatisation, Accès au crédit, Planification stratégique et développement des affaires, Modélisation, Tarification





## EU TAF (SE4All) depuis 2019 support l'opérationnalisation de AREE

- Analyse du cadre légal et réglementaire du secteur de l'électricité en Guinée;
- Politique et décret de séparation comptable.
- Mise à jour du modèle physico-financier (MPF)
- Revue du plan de développement stratégique



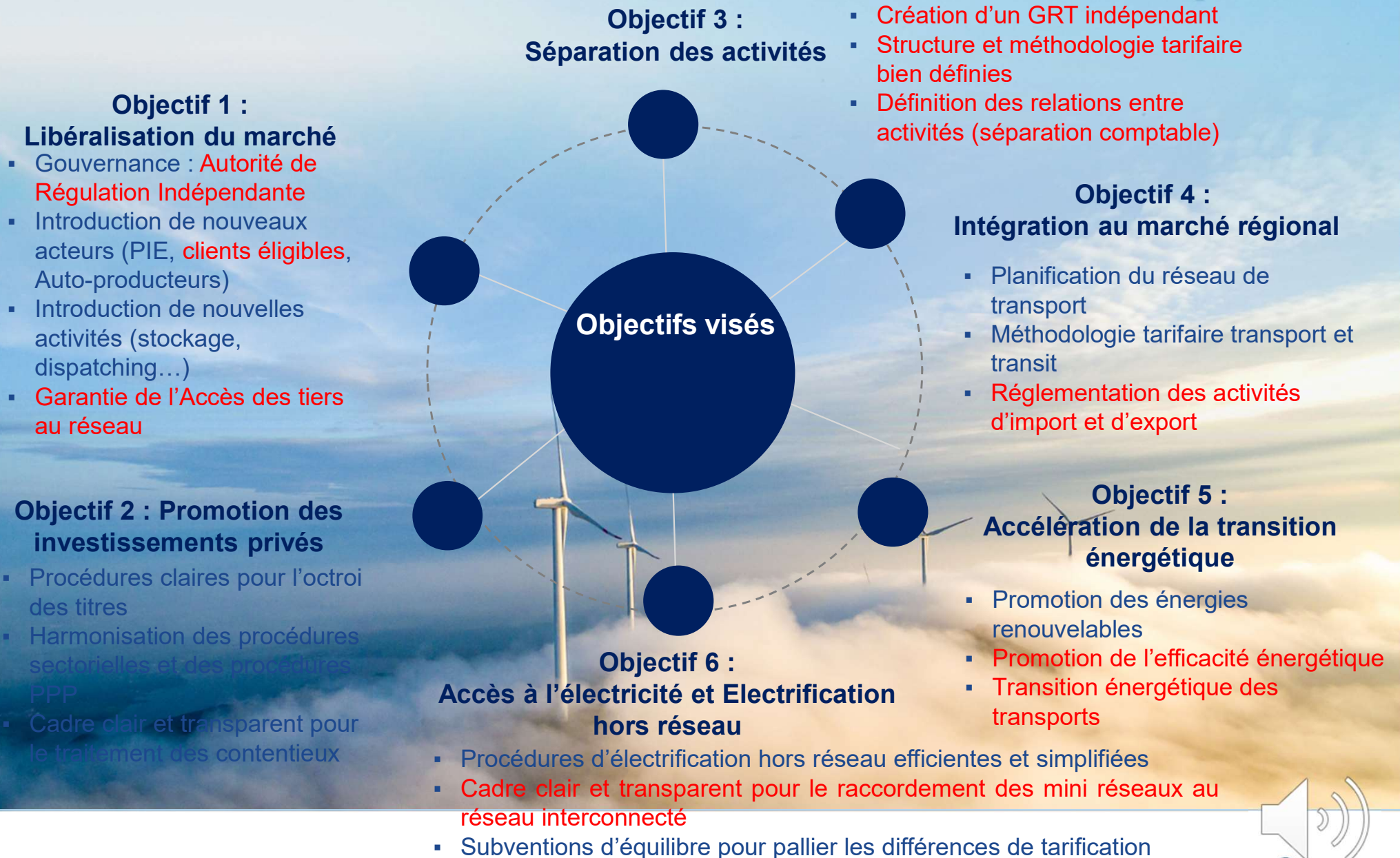


## Les défis institutionnels





## Panorama des objectifs proposés dans le cadre de la révision du cadre législatif et réglementaire





## Directive CEDEAO C/DIR/1/06/13 du 21 juin 2013

1	Élaborer un document de politique du secteur de l'électricité définissant les intentions du gouvernement en ce qui concerne l'introduction de l'accès des tiers.
2	Adopter une législation au niveau national rendant obligatoire le libre accès au réseau.
3	Adopter les réglementations nécessaires pour définir les critères des clients éligibles et empêcher les opérateurs de réseaux d'abuser de leur monopole naturel.
4	Introduire une structure de marché au niveau national qui soutienne la séparation des activités (séparation fonctionnelle ou comptable).
5	<b>Créer une autorité de régulation indépendante au niveau national, déterminée à promouvoir et à protéger la concurrence.</b>





## AREE - Autorité de Régulation des services publics de l'Électricité et de l'Eau potable créée en 2017

- **Loi ordinaire L/2017/050/AN du 29 novembre 2017**

### ***Rappel de l'objectif :***

- ***« autorité de régulation indépendante, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière ainsi que des ressources budgétaires et humaines de fonctionnement ».***





## AREE – Missions

- **L'assistance à l'élaboration de la politique de développement sectoriel ;**
- **Le contrôle des appels d'offres et de l'octroi des concessions et des délégations de gestion ;**
- **L'approbation et le contrôle des tarifs ;**
- **Le contrôle et le suivi des conventions ;**
- **Le suivi des transactions entre opérateurs dans le secteur de l'électricité ;**
- **L'arbitrage des conflits entre opérateurs et entre opérateurs et maîtres d'ouvrages ;**
- **La détermination des tarifs de consommation des services ;**
- **La défense des intérêts des usagers ;**
- **La définition de la séparation comptable et administrative "*unbundling*".**





## Cadre institutionnel et réglementaire inadapté

- Après 5 ans l'AREE n'est toujours pas opérationnelle, faute de moyens
- Redevances de régulation impayées
- Absence d'outils juridiques pour le recouvrement
- Incapacité de recruter le personnel compétent
- Manque de leadership et d'appuis des autorités pour marquer l'arrivée du régulateur





## Cadre institutionnel et réglementaire inadapté

- Les lois et réglementations présentent des incohérences et des lacunes, notamment sur le rôle de l'AREE et les mécanismes de régulation;
- Harmoniser les différentes lois sur le rôle et les pouvoirs de l'AREE
- Donner à l'AREE les moyens juridiques et financiers d'exercer pleinement sa mission de régulation





## Les défis opérationnels





## Difficultés de l'entreprise publique EDG

### Faible taux d'électrification

- Seulement 30% de la population abonnée à EDG
- 67% en Côte d'Ivoire et 71% au Sénégal
- 16% en milieu rural, (80% de la population)

### Vétusté des infrastructures

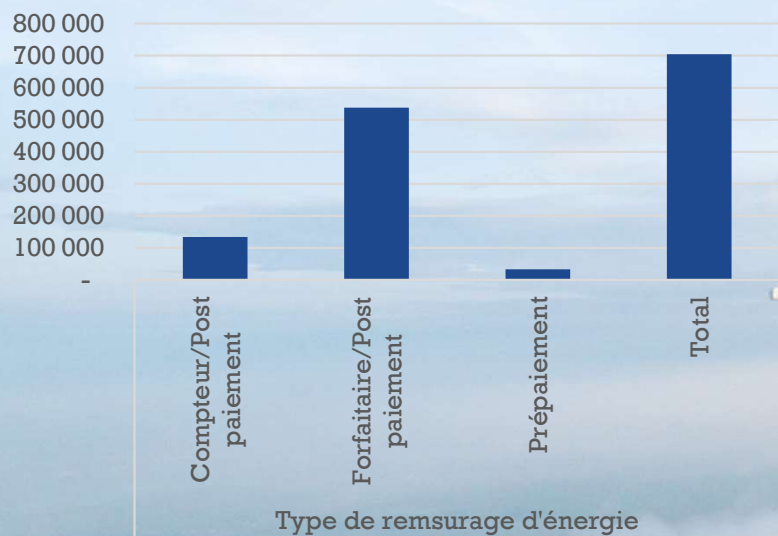
- Le réseau de transport et de distribution d'électricité est à l'état embryonnaire et nécessite des investissements massifs pour le mettre à niveau et le développer
- Les centrales de production propriétés propres de EDG, ont besoin d'être modernisées et entretenues pour fonctionner à pleine capacité



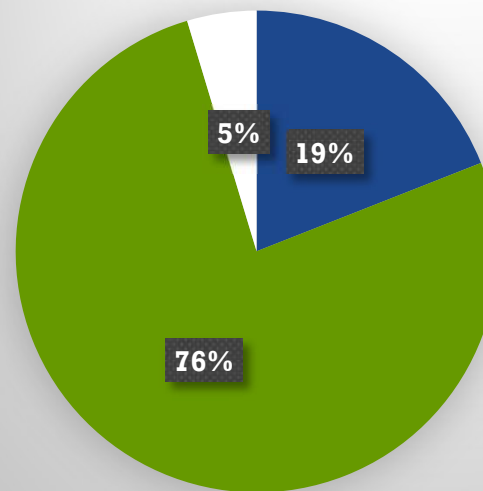


# Type d'abonnement ou compteur

Nombre d'abonnés



Titre du graphique

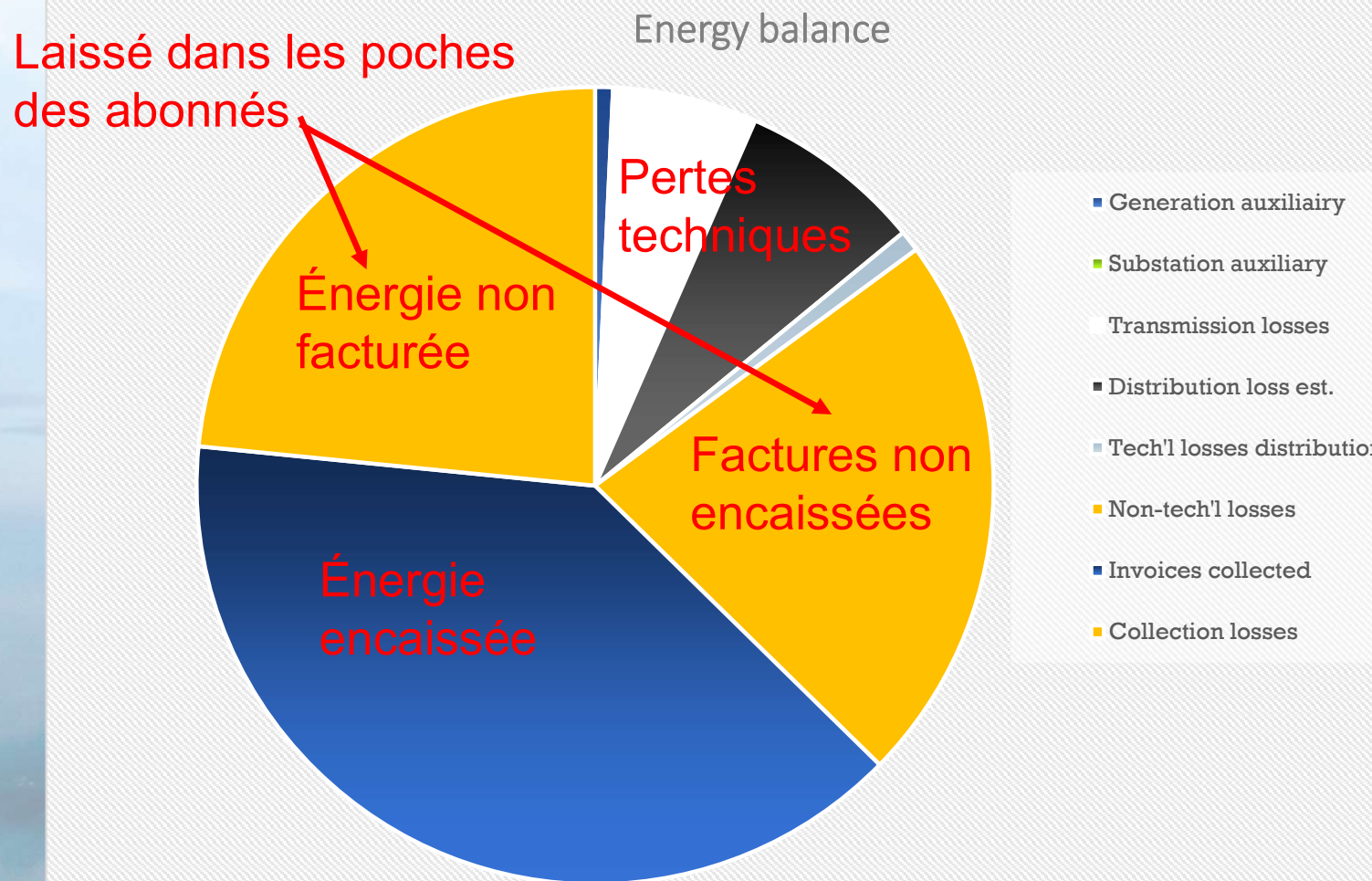


- Type de remsurage d'énergie Compteur/Post paiement
- Type de remsurage d'énergie Forfaitaire/Post paiement
- Type de remsurage d'énergie Prépaiement





# Productivité



**EDG 39%**  
**CEDEAO 60%**  
**Cible 85%**

Manque de performance commerciale





## Facturation et encaissements problématiques

- **25% de l'électricité produite n'est pas facturée**
  - Absence de compteurs sur 76% des abonnés
  - Abonnements forfaitaires
  - Base d'estimation par les agents commerciaux sujette à corruption
  - Consommation plus importante que le contrat
  - Aucune incitation ou contrainte à l'économie d'énergie ou saine consommation
  - Montant payé reste le même peu importe la consommation
  - Affecte 76% de la clientèle
- **37% de l'électricité facturée n'est pas encaissée**
  - Système de post payment (facturation aux 2 mois et suivi par district) non- performant.
  - Passer au système à prépaiement
  - Et à la gestion par transformateur





## Productivité v/s Rentabilité

- **Productivité : responsabilité de EDG**
- **Rentabilité: : responsabilité de l'État.**





## Le mécanisme de subvention guinéen

Solde Intermédiaire de Gestion SIG	2021	2022	Variation	
			Valeur absolue	En %
Chiffre d'Affaires	1 273,00	1 650,00	377	29,62
Autres produits	-	-	-	#DIV/0!
Subvention d'exploitation	3 244,70	2 919,00	← 326	10,04
<b>Revenus</b>	<b>4 517,70</b>	<b>4 569,00</b>	<b>51</b>	<b>1,14</b>
Achats d'énergie	- 4 000,00	- 3 635,00	365	9,13
Achats de combustibles	- 411,00	- 215,00	196	47,69
Charges de personnel	- 149,00	- 165,00	16	10,74
Impôt et Taxes	- 29,40	- 25,80	4	12,24
Autres Charges	- 904,19	- 530,05	374	41,38
Variation de Stock	107,00	118,00	11	10,28
<b>Total des charges</b>	<b>- 5 387</b>	<b>- 4 453</b>	<b>934</b>	<b>17,33</b>
<b>Résultat Exploitation</b>	<b>- 869</b>	<b>116</b>	<b>985</b>	<b>113,37</b>

- 64% de subvention

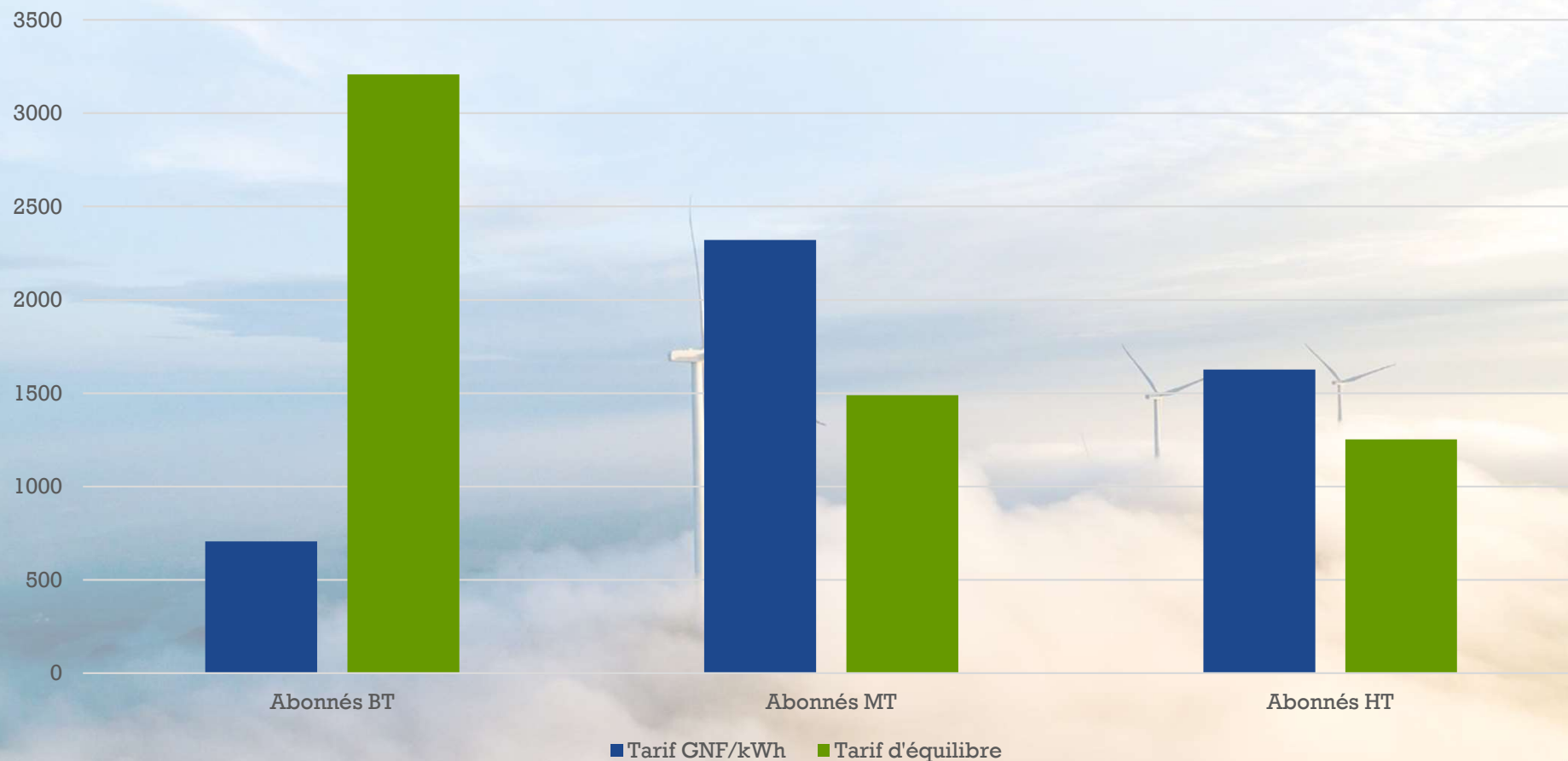
**Tarif équilibre 3,515 GNF/kWh** (4,569MMGNF/1300GWh encaissés)





## La réalité tarifaire.

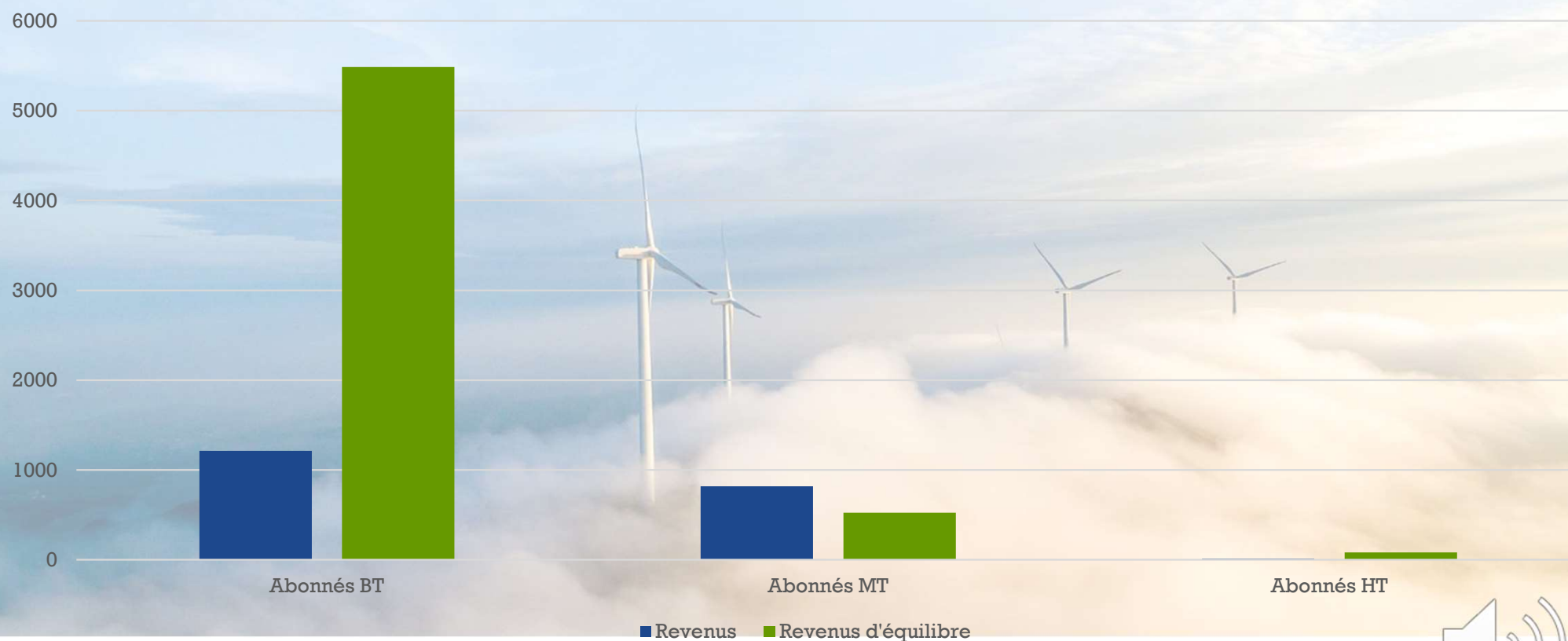
### Tarif moyen v/s Tarif d'équilibre





## La réalité tarifaire.

### Gap de rentabilité





## Pistes de solution





## Recapitaliser et restructurer EDG

- Moderniser les infrastructures de production, de transport et de distribution
- Laisser tomber la gestion commerciale par relève bimensuelle et généraliser l'installation de compteurs électriques à prépaiement télé-relevables
- Renforcer les compétences du personnel et la gouvernance de l'entreprise





## Mettre en place une politique tarifaire durable

- Revaloriser progressivement les tarifs domestiques, trop bas par rapport aux coûts réels
- Peut-être revoir la ségrégation de la clientèle pour cibler ceux qui peuvent payer les coûts réels
- Éviter d'augmenter les tarifs industriels pour ne pas nuire à la compétitivité des entreprises
- Il faudra rallier les populations par une vaste campagne de communication transparente qui souligne les enjeux de développement que pose un service public incapable d'attirer les investissements nécessaires au développement économique industriel





## Mobiliser les investissements nécessaires

- Préparer un plan détaillé de mise en œuvre du plan directeur de production transport et distribution afin d'estimer les besoins précis de l'opérationnalisation au niveau de EDG.
- Considérer réunir les partenaires internationaux dans une négociation visant un programme de financement basé sur des résultats spécifiques à atteindre mais qui visent en bout de course l'énergie durable pour tous dans 15 à 20 ans.





## PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA RÉGULATION ÉCONOMIQUE

**Règles et instructions qui fixent, contrôlent et appliquent les tarifs maximum autorisés et les normes de service minimum autorisées pour les fournisseurs de services**

**La régulation du secteur de l'électricité est regroupée en régulation technique et économique.**





## RÉGULATION ÉCONOMIQUE

**Prix équitables pour le fournisseur et le client.**

**Opérateurs incités à investir**

**=> récupération du capital par des tarifs reflétant les coûts.**

**Flux de revenus constants/prévisibles**

**⇒ ressources suffisantes pour fonctionner efficacement**

**⇒ assurer une maintenance efficace**

**⇒ bonne qualité de service (technique et commerciale)**

**⇒ satisfaction des attentes des consommateurs.**





## Recouvrement de coûts

Le recouvrement des coûts est le **principe fondamental de la tarification** reflétant les coûts. Les tarifs d'électricité doivent être conçus de manière à ce qu'un service public ait la possibilité de **recupérer ses coûts** de fourniture de services électriques fiables **plus un taux de rendement raisonnable (marge)**.

Le recouvrement des coûts garantit que les services publics sont en mesure **d'entretenir et d'investir** dans le système électrique; ce qui **garantit une électricité fiable et abordable pour les consommateurs à long terme.**





Même si EDG affichait une productivité exemplaire l'impact sur le déficit ne dépasserait pas 10%.





## Situations différentes d'un pays à un autre

Le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal sont quatre des Etats membres de la CEDEAO qui pourraient atteindre l'objectif de l'accès universel à l'électricité en 2030.

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), dépassée, peine à répondre à une demande croissante face à des infrastructures vieillissantes.

U\$D177 m pour financer la modernisation et la transformation énergétique à Madagascar avec objectif principal d'améliorer la production énergétique et mettre fin aux problèmes de délestage et aux coupures incessantes d'électricité.

En Côte d'Ivoire, la CIE a officiellement informé la LEC qu'elle pourrait être amenée à interrompre la fourniture d'électricité en raison d'une importante dette impayée.

Au Cameroun, la qualité du service public de l'électricité s'est dégradée avec des interruptions régulières, des variations de fréquence et des incendies récurrents des circuits électriques. *certaines équipements de transport et de distribution sont surchargés du fait de la forte croissance démographique, et les transformateurs sollicités au-delà de leur capacité de fonctionnement".* Incapable d'obtenir le règlement de ses factures par Yaoundé, ce qui le met dans l'incapacité de payer ses fournisseurs, l'énergéticien Eneo traverse une crise sans précédent





## Situations différentes d'un pays à un autre

En outre, confrontée à des tensions de trésorerie, Eneo peine à financer l'achat de combustible nécessaire pour faire fonctionner ses centrales thermiques.

Après quatre ans à la tête de la Sonelec, la compagnie nationale d'électricité des Comores, Soilihi Mohamed Djounaid démissionne. Il dit ne pas avoir de solution face aux délestages et aux difficultés économiques de l'entreprise.

Le Tchad, la Guinée, le Niger, le Mali, et bien d'autres pays de l'Afrique subsaharienne font face depuis quelques mois, à une crise énergétique.

En Guinée, l'explosion survenue au principal dépôt pétrolier du pays en décembre 2023 a entraîné la perte d'une centrale thermique à Coronie. Depuis, le pays connaît une crise énergétique entraînant de fréquentes coupures d'électricité. En réponse aux manifestations contre les coupures d'électricité, le directeur général de la société Électricité de Guinée (EDG), et ses deux adjoints avaient été relevés de leur fonction par le chef de la junte, le général Mamadi Doumbouya.

Le Niger connaît une grande instabilité dans la fourniture de l'électricité.

Au Niger, le rétablissement de la ligne d'interconnexion avec le Nigeria n'a rien changé.